



ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG

Organe cantonal de conduite OCC  
Kantonales Führungsorgan KFO

Protection de la population  
Bevölkerungsschutz

Rte des Arsenaux 16, Case postale 185, 1705 Fribourg  
T +41 26 305 30 30, F +41 26 305 30 04  
[www.fr.ch/catastrophe](http://www.fr.ch/catastrophe)

Aux médias accrédités auprès  
de la Chancellerie d'Etat

Fribourg, le 14 avril 2020

Communiqué de presse



## **COVID-19 – Services d'aide et de soins à domiciles et bénévoles : à l'unisson pour soutenir les aîné-e-s et les personnes à risques.**

*Les personnes de plus de 65 ans et à risques sont particulièrement touchées dans leur quotidien par la pandémie de COVID-19. Ces personnes – qui vivent à la maison de manière indépendante ou non – doivent en effet s'en référer au principe d'auto-confinement. Cela, pour garantir leur sécurité sanitaire. Elles sont confrontées à de nouvelles problématiques de logistique : qui par exemple pour faire leurs courses ou acheter leurs médicaments ? Toutes ces personnes auto-confinées ne sont pas laissées de côté. Les autorités cantonales et communales – au travers de services d'aide et de soins à domicile renforcés – ainsi que la société civile – par le bénévolat – apportent des réponses adaptées à leurs besoins multiples et personnels.*

La pandémie de COVID-19 bouleverse de manière inédite la vie quotidienne des Fribourgeois-e-s. La situation est particulièrement difficile pour les personnes de plus de 65 ans et à risque. Ces dernières doivent en effet s'en référer, pour leur sécurité sanitaire, au principe de l'auto-confinement. Cette nouvelle donne provoque de nouveaux besoins sociaux pris en charge par le bénévolat et par des ajustements importants des services d'aide et de soins à domicile.

### **Aîné-e-s indépendant-e-s en temps normal**

Par exemple, les aîné-e-s indépendant-e-s en temps normal se voient contraints de faire appel à des aides pour certaines de leurs tâches quotidiennes. En particulier celles nécessitant de sortir de chez elles : qui par exemple pour faire leurs courses et acheter leurs médicaments ? Qui encore pour effectuer leurs paiements, etc. ? La majorité de cette catégorie d'aîné-e-s bénéficie de soutiens de leurs proches. Certains d'entre eux peuvent en revanche moins compter sur un réseau personnel. A ce titre, de nombreuses communes ont mis en œuvre des outils de monitoring des seniors et prennent personnellement contact avec chacun-e d'entre eux et elles pour déterminer les besoins.

### **Rôle et responsabilité des bénévoles**

Simultanément, partout dans les villes et les campagnes fribourgeoises, des particuliers se mettent spontanément à disposition. Qu'il s'organise via les communes, les quartiers, les associations, les sociétés de jeunesse, les scouts, les réseaux sociaux ou encore les applications, ce large soutien à distance (sans rentrer dans le domicile des personnes concernées) démontre un sens aigu de la solidarité parmi la population fribourgeoise. « Dans la situation actuelle, le bénévolat demande cependant de prendre des précautions », rappelle l'Organe cantonal de conduite OCC. Ce dernier met à disposition du public et des institutions **un document** (ci-joint) qui clarifie le rôle et la responsabilité des bénévoles en temps de pandémie.

### **Aîné-e-s qui bénéficiaient d'un soutien par des proches-aidant-e-s**

Une partie des aîné-e-s ou des personnes en situation de handicap bénéficie d'un soutien à domicile (ménage, préparation de repas, etc.) de la part de proches-aidant-e-s. Cet appui qui implique d'investir le domicile de la personne peut être aujourd'hui compromis pour des raisons de sécurité sanitaire. Dans ces cas-là, une réponse est également apportée. Cette catégorie de personnes peut faire appel aux services d'aide et de soins à domicile de leur région et à certaines institutions et associations spécialisées (lire ci-dessous).

### **Aîné-e-s qui bénéficiaient déjà des services d'aide et de soins à domicile**

Enfin, en ce qui concerne les aîné-e-s et personnes à risque qui bénéficiaient déjà des services d'aide et de soins à domicile avant la crise du COVID-19, la situation ne change pas, hormis quelques adaptations. Cette catégorie de personnes continue, malgré les circonstances particulières, à jouir d'un soutien adapté à ses besoins, dans le plus strict respect des mesures de sécurité.

### **Partenariat avec cinq institutions fribourgeoises**

Pour faire face aux besoins à la hausse des aîné-e-s et des personnes à risque ou en situation de handicap (à savoir ceux et celles qui bénéficiaient d'aide et/ou de soins à domicile d'une manière ou d'une autre avant la pandémie), les autorités cantonales ont signé un partenariat avec la Croix-Rouge fribourgeoise, Pro Senectute, Pro Infirmis, les Ligues de Santé ainsi que la Société des Samaritains fribourgeois. En plus de leurs prestations usuelles, ces cinq partenaires fribourgeois renforcent leur dispositif d'aide et de soins durant cette période affectée par le coronavirus.

Leur personnel, ainsi que celui des services régionaux d'aide et de soins à domicile est formé au respect des mesures de sécurité et de protection les plus strictes. A noter que la Croix-Rouge fribourgeoise, Pro Senectute et Pro Infirmis bénéficient actuellement de soutiens de la part de la DSAS pour des prestations dans les domaines Senior+ ou Politique de la personne en situation de handicap.

Selon leurs besoins particuliers, les aîné-e-s et personnes à risque contraints à l'auto-confinement peuvent faire appel soit au dispositif renforcé d'aide et de soins à domicile (soutien à la maison), soit aux bénévoles (soutien à distance). Pour ce faire, ils et elles sont prié-e-s de prendre contact selon les besoins avec le Service d'aide et de soins à domicile de leur région ou avec leur commune et les plateformes de district pour une orientation.

### **Merci aux professionnel-le-s, aux proches-aidant-e-s et aux bénévoles**

L'OCC se réjouit qu'une réponse globale, adaptée et différenciée ait pu être apportée rapidement aux nouvelles problématiques qui se posent aux personnes de plus de 65 ans et à risque. Il remercie chaleureusement tous les professionnel-le-s, proches-aidant-e-s et particuliers – les bénévoles dont de nombreux jeunes, les voisins, etc. – qui s'engagent avec efficacité et bienveillance au service des personnes fragilisées par les circonstances particulières. Par leur effort collectif, tous ces anges gardiens participent à renforcer la cohésion, à raffermir les liens entre les générations et à limiter les effets sociaux de la crise sanitaire.

**Micheline Guerry-Berchier**, Secrétaire générale de l'Association des Communes Fribourgeoises, M +41 79 660 64 00  
**Carl-Alex Ridoré**, Préfet de la Sarine, membre de l'OCC et de l'Organe de conduite sanitaire, M +41 79 729 46 45

#### **Contact**

—

#### **Cellule Information OCC COVID 19**

T +41 26 305 48 60, <https://www.fr.ch/covid19>  
[occinfo@fr.ch](mailto:occinfo@fr.ch)

#### **Annexes**

—

- Consignes pour le bénévolat à distance en faveur des personnes âgées et à risque
- COVID-19 – Informations pour les communes et les bénévoles sur les structures professionnelles d'aide et de soins à domicile